



## Prime et conge paye sur fin de contrat cdd tese

-----  
Par matka

Bonjour, pourriez vous m'expliquer le mode de calcul des primes de précarité et conge paye sur des contrat tese mon employeur ne veut pas me les régler .J'ai ete employe dans une sci familiale avec plusieurs contrat tese et un cdi depuis janvier 2014 a mai 2017 je lui ai calcule mon du mais il n'ai jamais d'accord,ainci si vous pourriez trancher la question sur le mode de calcul que j'en finisse avec cette histoire car il est de mauvaise foi.  
Cordialement

-----  
Par janus2

Bonjour,

Pour un CDD, la prime de précarité est de 10% de la rémunération totale brute perçue durant le contrat (sauf l'indemnité de congés payés). L'indemnité de congés payés est de 10% de la rémunération totale brute perçue durant le contrat y compris la prime de précarité.